

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-10-1-13

Séance du vendredi 3 juillet 2009

### **DETTE DÉPARTEMENTALE - LIGNE DE TRÉSORERIE 2009**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 3321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux dépenses obligatoires du Département,
- VU l'article L 3335-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux avances et emprunts du Département,
- VU la délibération n° C G 2008-5-1-9 du 12 décembre 2008 relative au projet de budget primitif 2009,
- VU le décret n° 2005-601 du 27 mai 2005 modifiant l'article 3, alinéa 5 du code des marchés publics,
- VU la délibération n° E 6 -2008 du 20 mars 2008 , complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU les propositions d'ouvertures de crédit réceptionnées suite à l'appel à consultation départemental du 10 juin 2009 auprès d'organismes bancaires,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Propose de retenir l'ouverture d'une Ligne de Trésorerie auprès de la Société Générale pour un montant de **40 M€** :
  - Durée : 365 jours à compter de la date de signature de contrat
  - Marge : EONIA + 0, 90 %
  - EURIBOR 1 SEMAINE + 0, 72 %
  - EURIBOR 1 MOIS + 0,72 %
  - Base de calcul des intérêts : 360
  - Périodicité de la facturation des intérêts mensuelle.
  
- Autorise le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'r' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions